

PETITION POUR UNE CONVENTION D'ELIMINATION DES ARMES NUCLEAIRES

Cette pétition a été lancée en France par les 73 organisations du Collectif français pour le désarmement nucléaire (<http://culturedelapaix.org/festivaljusticepaix/icanfrance>).

Elle peut être signée à l'adresse web suivante <http://culturedelapaix.org/agissez/petitions> ou à <http://www.icanfrance.org/cyberpetition.htm>.

Monsieur le Président de la République, Messieurs les ministres des Affaires étrangères et de la Défense, Monsieur l'Ambassadeur de France à l'ONU,

La prolifération des armes nucléaires est un danger. Leur utilisation volontaire ou accidentelle menace la planète et l'espèce humaine. Il y a urgence à les éliminer.

Le désarmement nucléaire constitue une obligation juridique internationale prévue par l'article 6 du traité de non-prolifération nucléaire et rappelée par la cour internationale de justice de la Haye.

Des modalités concrètes d'élimination sont envisagées dans le modèle de Convention d'élimination des armes nucléaires déposée auprès de l'Onu par le Costa Rica et la Malaisie, soutenue par plus de 75% des États et contre laquelle notre pays a voté en Assemblée générale.

Nous vous demandons, au nom de la France, de soutenir à l'ONU le projet de Convention d'élimination des armes nucléaires et de faire des propositions pour que soit décidé un calendrier d'élimination visant leur abolition complète en 2020, avec les étapes successives et les mesures de vérifications appropriées.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, Messieurs les Ministres, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de mes meilleures salutations,

Nom	Prénom	Commune et code postal	Adresse mail

A retourner à « Collectif Paix Bretagne » Maison de la Paix, 13 Square de Galicie, RENNES 35200.

Contacts : 02-99-51-24-03 ou 06-85-02-87-14, paix.bretagne@gmail.com.